



ARRETE PORTANT DECLARATIONS DE CREATIONS OU DE VACANCES D'EMPLOIS N° 2016-17

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Guadeloupe,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment les articles 14, 23 et 41;

Vu les déclarations de créations ou de vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises par les collectivités territoriales et établissements publics affiliés ou non au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale;

ARRETE

ARTICLE 1 : Les déclarations de créations ou de vacances d'emplois de catégorie A, B ou C sont arrêtées conformément au tableau suivant qui comporte **23 déclarations.**

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la Région Guadeloupe, à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre et à Monsieur le Représentant de l'Etat auprès des collectivités territoriales de Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

ARTICLE 3 : Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté est affiché et transmis conformément aux dispositions de la loi susvisée.

Transmis en Préfecture

Le 07/06/2016

Fait à Basse-Terre, le 26/05/2016

La Présidente

Hélène VAINQUEUR-CHRISTOPHE

Collectivités territoriales, Etablissements Publics	GRADE	Intitulé du poste	Motif de la vacance	Temps de travail	N° ENREG.
Commune des Abymes	REDACTEUR	chargé de mission développement offre d'insertion	Détachement ou intégration directe	35 H 00	504
Commune de Gosier	DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES COMMUNES DE 20 000 à 40 000 HABITANTS	DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES (EMPLOI FONCTIONNEL)	Mutation externe	35 H 00	505
Commune de Gosier	INGENIEUR	DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES	Mutation externe	35 H 00	506
Commune de Gosier	INGENIEUR HORS CLASSE	DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES	Mutation externe	35 H 00	507
Commune de Gosier	INGENIEUR PRINCIPAL	DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES	Mutation externe	35 H 00	508
Conseil Régional	ATTACHE	instructeur FEDER spécialisé dans le domaine de l'eau	Fin de contrat	35 H 00	509
Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre	ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE	Agent de déchèterie	création de poste	35 H 00	510
Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre	ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE	Agent de déchèterie	création de poste	35 H 00	511
Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre	ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE	Agent de déchèterie	création de poste	35 H 00	512

Commune de Grand-Bourg de M/ Galante	CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	chef de la police municipale	création de poste	35 H 00	513
SYMEG	TECHNICIEN	Responsable informatique	création de poste	35 H 00	514
SYMEG	TECHNICIEN	Chargé(e) d'affaires en électrification rurale	création de poste	35 H 00	515
Commune de Sainte-Anne	ADJOINT D'ANIMATION DE 2EME CLASSE	agent d'accueil des équipements sportifs	Détachement ou intégration directe	35 H 00	516
Conseil Régional	INGENIEUR PRINCIPAL	Chargé d'étude d'aménagement et de développement du territoire	Mutation externe	35 H 00	517
SYMEG	INGENIEUR	Ingénieur en ENR	Fin de contrat	35 H 00	518
Communauté d'Agglomération CAP EXCELLENCE	ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2EME CLASSE	Assistante de Direction DGADD	Fin de contrat	35 H 00	519
Communauté d'Agglomération CAP EXCELLENCE	ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE	Technicien d'exploitation Eau potable et Assainissement	Fin de contrat	35 H 00	520
Commune de Pointe-Noire	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	Assistant socio-éducatif	Détachement ou intégration directe	35 H 00	521
Conseil Régional	REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	juriste contentieux	Mutation interne	35 H 00	522

SYMEG	DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES COMMUNES DE 20 000 à 40 000 HABITANTS	DIRECTEUR-TRICE DES SERVICES TECHNIQUES	Détachement ou intégration directe	35 H 00	523
CCAS des Abymes	DGS ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	Directeur Général du CCAS	Fin de contrat	35 H 00	524
Conseil Régional	ATTACHE	chef du service du tourisme	Mutation interne	35 H 00	525
Conseil Régional	ATTACHE PRINCIPAL	chef du service du tourisme	Mutation interne	35 H 00	526

LA PRESIDENTE

Hélène VAINQUEUR-CHRISTOPHE

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97 100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cdg971.com>